

# Le budget participatif 2023 va être lancé !

Pour cette seconde édition, la ville d'Audenge met à disposition une enveloppe de 30 000 € permettant aux habitants de proposer des idées personnelles ou collectives afin d'améliorer leur quotidien : aménagement de l'espace public, environnement, mobilité, citoyenneté, solidarité, culture, sport, etc. Du 3 avril au 3 juin, Audengeoises et Audengeois pourront déposer leurs projets sur la [plateforme](#) en ligne. *Le règlement et les modalités de dépôt y sont consultables.*

Possibilité de demander une aide pour déposer son projet en remplissant le formulaire en ligne.

## Inauguration des projets du budget participatif 2022

Le premier budget participatif a été mis en place dès 2022 avec une enveloppe budgétaire de 20 000€.

Pour cette première édition :

- Mars 2022 : règlement co-construit avec l'Atelier Citoyen
- Mai - Juin 2022 : dépôt des projets – 15 projets déposés
- Été 2022 : instruction des projets
- Début septembre : mise en place des mentions recevables ou non recevables au vote par l'Atelier Citoyen
- 24 septembre 2022 : Forum Citoyen avec la présentation des projets recevables par les porteurs de projets
- De fin septembre au 21 octobre 2022 : 8 projets soumis aux votes des habitants
- 10 novembre 2022 : annonce des résultats aux membres de l'Atelier Citoyen et aux porteurs de projets
- Janvier 2023 : évaluation et relecture du règlement par

l'Atelier Citoyen

- Début 2023 : mise en œuvre / réalisation des projets lauréats

**Suite aux 571 votants, les 4 projets lauréats sont :**

1er : Mise en place d'un Îlot de fraîcheur au sein de l'école élémentaire

2ème : Mise en place de borne de collecte de mégots

3ème : Aménagement d'une voie piétonne

4ème : Revalorisation du Ruisseau du Ponteil